



F+ : Extrêmement inflammable

Producteur

ITW Spraytec
5 bis, rue Retrou
F-92600 Asnières sur Seine France
Tel : 01.40.80.32.32 - Fax : 01.40.80.32.30
infofds@itwpc.com

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Nom commercial : NETTOYANT ALU-INOX
Identification du produit : Aérosol.
Type de produit : Produit de nettoyage.
Identification de la société : Voir producteur.
N° de téléphone en cas d'urgence : INRS : 01.45.42.59.59.

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Phrases relatives aux dangers : F+ : Extrêmement inflammable
Symptômes liés à l'utilisation
- Inhalation : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- Contact avec la peau : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- Contact avec les yeux : Bien que l'on ne dispose d'aucune donnée pour l'homme et les animaux, le contact avec les yeux est probablement irritant.
- Ingestion : Ne doit pas entrer en contact avec les aliments ni être ingéré.

3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Contenance (%)	No CAS / No CE / Numéro index	Symbole(s)	Phrase(s) R
<u>Butane</u>	: < 15 %	106-97-8 / 203-448-7 / 601-004-00-0	F+	12
<u>Propane</u>	: 1 à 5 %	74-98-6 / 200-827-9 / 601-003-00-5	F+	12
<u>Ammoniaque</u>	: < 2 %	1336-21-6 / 215-647-6 / 007-001-01-2	C N	34-50
<u>Ammonium oxalate (monohydraté)</u>	: < 1 %	6009-70-7 / 238-135-4 / -----	Xn	21/22
<u>Benzotriazole</u>	: < 1 %	95-14-7 / 202-394-1 / -----	Xn	22-36-52/53
<u>Sel tétrasodium d'acide Ethylènediamine tétraacétique</u>	: < 1 %	64-02-8 / 200-573-9 / 607-428-00-2	Xn	22-41
<u>Nitrite de sodium</u>	: < 1 %	7632-00-0 / 231-555-9 / 007-010-00-4	O T N	08-25-50

4 PREMIERS SECOURS

Premiers secours
- Inhalation : En cas de malaise par suite d'exposition, transporter immédiatement la victime à l'air frais.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
- Ingestion : Ingestion peu probable. Rincer la bouche. Appeler un médecin.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ISO 9001 version 2008

NETTOYANT ALU-INOX

Page : 2

Edition révisée n° : 4

Date : 11/6/2009

Remplace la fiche : 11/6/2009

005131

www.lisam.com

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Risques spécifiques	: Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs.
Prévention	: Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
Moyens d'extinction	: Mousse. Pulvérisation d'eau. Produit chimique sec. Dioxyde de carbone.
Protection contre l'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Procédures spéciales	: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	: Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Précautions pour l'environnement	: Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
Méthodes de nettoyage	: Ecarter toute source d'ignition. Diluer les résidus et rincer. Les mélanges de déchets contenant du propane/butane ne doivent pas pénétrer dans les canalisations ou les égouts où des vapeurs pourraient s'accumuler et s'enflammer.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions lors du maniement et de l'entreposage	: Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.
Stockage	: Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.
Stockage - à l'abri de	: Rayons directs du soleil. Sources de chaleur. Etincelles. Flamme nue.
Manipulation	: Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle	:
- Protection respiratoire	: Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.
- Protection de la peau	: En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants. Le choix d'un gant approprié est non seulement dépendant du matériel, mais aussi d'autres critères de qualité, qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux de gants ne peut pas être calculée d'avance et doit être contrôlée avant l'utilisation. Le temps de pénétration exact du matériau des gants est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- Protection des yeux	: Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de projections de liquide.
Hygiène industrielle	: Prévoir une ventilation suffisante pour réduire les concentrations de poussières et/ou de vapeurs. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Contrôle de l'exposition	: Butane : VME (ppm) : 800 Butane : VME (mg/m3) : 1900

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: Liquide.
Couleur	: Blanc laiteux.
Odeur	: Ammoniaque.
pH	: 10.2 - 10.8
Point d'ébullition [°C]	: < 0°C
Densité	: 0.98
Point d'éclair [°C]	: < 0°C

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Produits de décomposition dangereux : Aucun(es) dans des conditions normales.
Réactions dangereuses : Lors de l'utilisation, peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.
Conditions à éviter : Chaleur. Rayons directs du soleil. Flamme nue. Etincelles.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Informations toxicologiques : Aucune donnée disponible.
Toxicité chronique
- Inhalation : L'inhalation de vapeurs peut irriter les voies respiratoires.
- Cutanée : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- Oculaire : Le contact direct avec les yeux est probablement irritant.
- Ingestion : Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Sur le produit : Aucune donnée disponible.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Généralités : Récipient sous pression - Ne pas percer ou brûler même après usage. S'il n'est pas vide éliminer ce récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Shipping name : UN1950 AÉROSOLS, 2.1, 5F
No ONU : 1950
Transport terrestre
ADR/RID : Groupe d'emballage : 5F
Classe : 2
Transport par mer
- Code IMO-IMDG : Classe 2.1
- N° de fiche de sécurité : 2-13
- IMDG-Pollution marine : Non.
Transport aérien
- ICAO/IATA : Classe 2.1
- Etiquette IATA : Flamm. Gas

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Symbole(s)



- Phrase(s) R : F+ : Extrêmement inflammable
R12 : Extrêmement inflammable.
- Phrase(s) S : S2 : Conserver hors de portée des enfants.
S16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S23 : Ne pas respirer les aérosols.
S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Conseils de sécurité : Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Utiliser cet aérosol



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ISO 9001 version 2008

NETTOYANT ALU-INOX

Page : 4

Edition révisée n° : 4

Date : 11/6/2009

Remplace la fiche : 11/6/2009

005131

www.lisam.com

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES (suite)

France : uniquement pour les applications auxquelles il est destiné.
: Tableaux des maladies professionnelles prévus à l'article R, 461-3 du code du travail.
Tableau n° 84 - Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel.

16 AUTRES INFORMATIONS

Utilisations recommandées & restrictions : Voir fiche technique pour des informations détaillées.
Texte des Phrases R du § 3 : R8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
R12 : Extrêmement inflammable.
R21/22 : Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
R22 : Nocif en cas d'ingestion.
R25 : Toxique en cas d'ingestion.
R34 : Provoque des brûlures.
R36 : Irritant pour les yeux.
R41 : Risque de lésions oculaires graves.
R50 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Autres données : Révision - Voir : *

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document